L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 13, RUE DU CHARTRES.

Edition hebdomadaire, publiée tous les JEUDI MATIN, 10 MARS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE,

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne, ayant le partirent comme suit de l'embarcadère No. 46, Rivière du Nord:

ST LAURENT, capt. Lamarié, Samedi 25 mars.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin)
payable en or ou en son équivalent en papier,
Première cabine, $150 — seconde cabine, $90.

On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, ou bien d'écrire ou de télégraphier à New-York.

L. GRAND & CIE.
mon-ly 429 agents, rue Carondelet, 14.

BREME.
Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BREME et le NOUVELLE-ORLEANS, avec escale à Southampton et à Le Havane.

Les steamers à hélice de LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD auront leur service régulier et fixe l'avenir le trajet ci-après:

De Brême, De la N.Orléans,
Weimar, 4 mars. 4 avril
Kolu, 1er avril 1er mai
Frankfurt, 15 avril 15 juin
Manover, 15 mai

Touchant en allant et en revenant à Southampton et à la Havane, pour recevoir et débarquer des passagers et du fret.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême ou Southampton à La Havane ou à Nlle-Orléans—
Première cabine.....$120 ou or.
Entrepont..... " "
De la Nlle-Orléans ou de La Havane à Southamp. Hâvre ou Brême—
Première cabine.....$120 ou or.
Entrepont..... " "
De la Nouvelle-Orléans à la Havane
Première cabine..... $60, monnaie courante.
Entre-pont..... $30

Ces steamers n'ont pas de secondes cabines. Les billets pour aller de Brême ou Southampton à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans sont délivrés par les consignataires soussignés.

Pour plus ample renseignements, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO.,
mars-2 2tjm Agents,
No 62, rue Union

Pour New-York
Ligne de Steamers des Marchands.

Ces steamers comprennent les steamers suivants, qui sont de première classe:

CRESCENT CITY..... Capt. Geo. L. Norton
SHERMAN..... Capt.
GENL MEADE..... Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES..... Capt. Geo. H. Smith,
MISSISSIPPI..... Capt. W. F. Henry,
WESTERN METRO-
POLIS..... Capt. H. S. Quick'
EMILY B. SOUDER, Capt. Lee
artant de New-York, tous les samedis.
Le steamer
GEN. MEADE,
Capt. A. W. Sampson,

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson SAMEDI fer avril, à 5 heures du soir.

Ces steamers ont d'excellents accommodements.

Chaque cabine..... $30 00.
Entrepont..... 25 00.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Brême, Hambourg et Brême.

Des billets de passage de 1re classe et d'entre pont, through tickets, pour Liverpool et la continent sont en vente au bureau de la Compagnie, à bord du steamer, partant de New York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.

Le steamer CRESCENT CITY suivra et par ira le 8 avril à 5 A. M.

Pour fret ou passage, s'adresser à
LOW & LUDWIGSEN,
No. 108, Rue de la Commune, No. 108.

Pour New-York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des steamers suivants:
GEO. CROMWELL
GEO. WASHINGTON,
CHARLES,
ST LOUIS.

Le steamer
A. W Sampson, commandant,
CORTES,
Horatio Nelson, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 1er avril, à 4 heures A. M.,

Passage..... $30.

Cette ligne, qui fait des steamers dans ces semaines monte pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
mar-1ab Rue Carondelet, No 41.

Vicksburg,

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Le steamer
T. L. Lockhart, capitaine,
ANDREW AYLES, commis
Pour Condéhaseville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez Vicksburg, et tous les débarcadères intermédiaires.

A Vicksburg le Natchez se relieve avec les beaux steamers des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN JANNEY, coin l'comman et Delta.
17 avril—60

PAQUEBOT DE NATCHEZ

Le W. DE HAMPTON, en remplacement du steamer WARNER
Le beau paleur sont WADE HAMPTON, capitaine, et Cool. Wood, commis, partira pour Natchez et tous les intermédiaires, les 1er Lundi et les 15 du mois, à 5 heures de l'après midi. Il partira pour la Nouvelle-Orléans le MERCREDI et les DIMANCHES, à 6 heures du matin.

OKO. D. BITE et
SINNOTT & ADAMS,
28 ja-tf28—1m Agents.

Pour les Arkansas et la rivière Arkansas,—Le bateau à vapeur PRAIRIE, capitaine Ferdinande et Aden Smith, commis, partira pour Arkansas, le 3 heures P. M. Cabine et fret pour tous les ateliers sur la rivière Arkansas. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
F. S. WILTZ,
mar-1 Agent et Courtier.

POUR LA CÔTE ET HERMITAGE.
(Bi-Hebdomadaire.)

Le
W. S. PIKE,
J. J. Brown, capitaine,
S. H. Strick, commis
partira de départ, tous les LUNDIS et VENDREDIS, à 5 heures A. M.

JOHN JANNEY,
Enregistre des rues Delta et Commune
Un service régulier et certain est maintenu sur la ligne pour recevoir son fret. Selec—

Départ, tous les MERCREDIS à 5 h. A. M. et les SAMEDIS, à 5 h. P. M. pour Hermitage.
Le steamer sont hebdomadaire de la Nouvelle-Orléans, de la Côte et de Hermitage.

Le
H. S. HARE,
Capitaine En remplacement du steamer St-John
partira régulièrement, aux jours ci-dessus, pour Hermitage, touchant tous les intermédiaires. Il fait aussi un service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
SINNOTT & ADAMS,
mar-1ab Au No 11 du Commercial Place.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche

Le
Jos. F. Aucoin, capitaine, A. Harriet et N. Z. Dupuis, commis
Part de la Nlle Orléans tous les MERCREDIS matin, à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir, à 5 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
FLUCKEY,
Rue de la Levee, No. 1.

TEXAS.

P. G. GALVESTON & INDIANOLA.
Ligne de chemin de fer soixante-neuf milles et à basse pression, composée cette ligne
W. G. HEWES, J. C. HARRIS, AUSTIN,
ST. MARY, AGNES, HARLAN,
ALABAMA, MORGAN, CLINTON,
MATAGORDA, JOSEPHINE,
CITY OF MORFOLK,
WHITNEY et HUTCHINSON.

Le steamer
W. G. HEWES,
R. S. Bourne, commandant,

Partira VENDREDI, 31 mars, à 9 A. M., du pied de la rue St. Joseph.

Il ne sera pas tenu de fret après 4 1/2 h. P. M.
Le fret prêt à des prix spéciaux.
Pour fret ou passage, s'adresser à
CHAS. A. WHITNEY & CO.,
Agents,
14 mars-ly Coin Magazine et Natchez.

Steamers de la Malle des E.-U.—Ligne de Morgan.

SAMEDI, 1er avril à 8 A. M.

Pour BRAZOS SANTIAGO, VIA GALVESTON. Le steamer ou fer
I. C. HARRIS,
Capt. G. P. Farwell,

Partira du pied de la rue St-Joseph, comme ci-dessus.

Le steamer ne peut pas franchir la barre de Brazos, les marchandises seront livrées au mouillage. Les consignataires paieront la moitié des frais d'allège. Pour fret ou passage, s'adresser à CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents,
Coin Magazine et Natchez.

Le fret pour Galveston prêt à un taux spécial.
Aucun connaissement ne sera signé après la départ du steamer.
Fret assuré pour la moitié des prix demandés par les compagnies d'assurance depuis le 1er juil let 1870. Mcv—ly

Pour Rockport et Corpus Christi,
Chemin de fer de Morgan entre la Louisiane et le Texas

Et les steamers de MOREFS DE MORGAN, pour Rockport, Fulton, St Marys et Corpus Christy, par la voie du railway de Morgan entre la Louisiane et le Texas et la ligne de steamers Morgan.

Le steamer ou fer
ALABAMA,
Capitaine J. BENSON,

Partira de Brashear City à l'arrivée du train de 8 h. P. M. du chemin de fer de Morgan entre la Louisiane et le Texas.

Pour fret pour St Mary's et Corpus Christi débarqué à Rockport.

CHAS A. WHITNEY & CO.,
Agents,
2 fev-ly Bureau, coin Magasins et Natchez

Route de la Baie de Berwick,
à Pinderton, par le chemin de railway de Morgan entre la Louisiane et le Texas.

LES PASSAGERS PRENNENT LE TRAIN qui va à la place Jackson, à Algiers à 8 h. A. M., et partira quitte le dépôt à Algiers à 8 h. A. M., pour arriver à Brashear City à midi. Ici ils devront passer à bord des steamers Morgan pour Galveston

Les steamers
JOSÉPHINE,
Capitaine GEO. E. TRIPP,
MARDIS et RAMEDIS,
WHITNEY,
Capitaine IKE. N. LEWIS,

On peut se procurer des billets de passage et s'assurer des cabines dans les bureaux excepté le dimanche, jusqu'à 5 h. P. M., au bureau des associations, ou au débarcadère de Morgan le matin du départ.

CHAS A WHITNEY & CO.,
Agents,
2 fev-ly Coin Magazine et Natchez.

POUR SABINE,
Via le Chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan, et de la ligne des Steamers de Morgan.

Le steamer MATAGORDA,
Commandant Baldicamp,
partira de Brashear City les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures de l'après midi, à l'arrivée du train de 8 heures de la Nlle Orléans.

On reçoit du fret tous les jours, au débarcadère du ferry de Morgan, au pied de la rue Ste Anne

Il ne sera pas tenu de fret après trois heures de l'après midi le samedi

Pour passage, s'adresser aux bureaux de
CHAS. A. WHITNEY & CO.,
mars-ly Coin des rues Magasins et Natchez. Agents,

MOBILE.

Pour Mobile,
Steamers de la Malle des Etats-Unis.
Ligne Morgan

MARY, LOUISE,
FRANCES, SARAH, LAURA,

CHANGEMENT DE PRIX

Passage dans la Chambre, $5, comprenant repas et couchettes. Pont, $3.

Un des steamers ci-dessus partira tous les jours à l'arrivée du train du chemin de fer Pontchartrain, de 4 1/2 h. P. M.

Les connaissements seront signés pour toute la route jusque sur la rivière Alabama et les localités intérieures de l'Alabama et de la Georgie.

A partir du 10 janvier 1871, il sera signé des connaissements pour toutes les poste depuis la Nlle Orléans jusqu'à Chattanooga et les points intermédiaires, savoir: Wetumpka, Calera, Randolph, Montevallo, Columbiana, Wilsonville, Childersburg, Alpine, Talladega, Munford, Oxford, Jack sonville, Rome Plateau, Cartersville, Kingston, Rome et Dalton. Il sera pris du fret par les livres. Tous les connaissements pour toute autre destination devront être signés avant 3 h. P. M., pour les marchandises sera fixé au taux local jusqu'à destination.

Les expéditeurs ont à entrer dans la ligne Morgan n'encourra aucune responsabilité pour les surchauffes à livrer au delà de Mobile, cette destination étant en dehors du parcours de la ligne.

Toutes les marchandises doivent être marquées en plein pour leur destination.

CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents,
2 fev-ly Coin Magasins et Natchez.

Ville de bains---Ligne de steamers de Morgan.

Passage, y compris le chemin de fer, cette poste, tous les points intermédiaires steamer de LAURA, commandant Jas Walker, partira de l'embarcadère de Canal fer, au lac, l'arrivée des convois du chemin de fer Pontchartrain, comme suit:

Les SAMEDIS, convoi de nuit.
Les MARDIS, convoi de 9 heures du matin.
Les JEUDIS, convoi de 9 heures du matin
Pour Ocean Springs, arrêtant à la baie St. Louis, Passe Christian, Mississippi City et Biloxi
Les steamers ne font pas escale à Spring, à l'exception qui en DIMANCHE, les MERCREDIS
Ces voyages seront réguliers à moins de contre-temps ou de causes exté. Le taux du fret, pour tous les points, sera de moins bas que le tarif du Mobile, tarif de Mobile—wharfage gratis. Il ne sera pas tenu de fret après 3 h. P. M. le jour du départ. Le fret pour le mardi et le jeudi n'est reçu que le matin.

Les billets de passage se vendent aux bureaux du chemin de fer Pontchartrain et sur les convois. A moins que la saison ne soit très-mauvaise, il sera donné aux passagers à la ligne pour retourner à la demande.
26 mars—1m Agents.

Arrangement d'hiver.
Ligne de Steamers de la Malle des Etats-Unis, entre Mandeville et la N. O.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. Le steamer du marcheur et à basse pression

CAMELIA,
Capitaine Miller,
Partira pour les ports et dessus indiqués les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de la barre de matin. les MARDIS et les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après midi.

Retour. Il quittera le "Old Landing" les MARDIS et les VENDREDIS, à 8 heures de matin, et Madisonville les LUNDIS et les JEUDIS

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi qui précédera celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Il ne sera touché pour le moment, à l'Old Landing, qu'à la rivière Tchefuncta.

COHEN M. SORIA,
Avec Mon 14 mars de la rue de l'Union

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

104 ..... RUE DU CANAL 104

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires.

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1870, y compris les primes non expirées de l'année précédente.....
Sur les risques d'incendie..... $776,277 00
Sur les risques de marine..... 1,845,444 00
Sur les risques de rivières..... 375,043 63

Total..... $1,176,097 63
En moins—Primes sur risques non expirées..... 398,555 00

Montant net des primes le 31 mai 1870..... $845,542 63

Pertes payées—
Sur les risques d'incendie..$286,369 76
Sur les risques de mer..... 34,540 00
Sur les risques de rivières. 11,080 00

$331,948 81
Taxes..... 6,308 89
Ré-assurance et primes remboursées..... 34,914 39

$364,452 09
Intérêt, frais, moins dépenses... 32,995 12

Bénéfice..... $676,697 60

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières..... $138,000 00
Bons de la ville..... 127,940 00
Actions de banques et de chemins de fer..... 47,854 00
Billets garantis par hypothèques..... 62,555 00
Billets garantis par nantissements..... 17,804 40
Effets à recevoir..... 44,617 70
Primes en voie de perception..... 98,124 00
Bons d'Etat..... 1,800 00
Service de compagnies d'assurances..... 7,208 36
Actions de Valette Dry Dock Co..... 13,200 00
Primes à retoir, par hypothèque..... 2,200 00
Actions de la Crescent Mutual Insurance Co..... 2,700 00
Actions de la Louisiana Equitable Life Insurance Co..... 300 00
Bons hyp. de la Grand Lodge de la Louisiane..... 5,000 00
Association des Tireurs..... 2,000 00
Actions de la salle des Odd Fellows..... 15,000 00
Actions de la Manufacture de glace..... 2,250 00
Argent sur billet hypothécaire..... 15,000 00
En caisse..... 262,790 00

Total de l'actif..... $1,866,164 64
En moins
Intérêts non reclamé et intérêt payable en juillet prochain sur tous les certificats émis de la compagnie..... $103,380 56
Emission de scrips pour dividendes non réclamés et payables en juillet..... $204,556 00

307,936 56

$1,014,692 08

Le tableau ci dessus est une copie exacte de livre de la compagnie.

PAUL POURCHY, Président.
G. W. SCOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 2 JUIN 1870.

S. MAGNER, Notaire public.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue le 2 juin 1870, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de CINQUANTE pour cent sur les primes payées pendant l'année finissant le 31 mai 1870, pour lequel des certificats seront émis à partir du premier lundi prochain. Ce scrip sera payable à partir du second LUNDI de juillet prochain, à la caisse de la compagnie de vingt sur les primes payées pendant les années 1867 et 1868, et 25 pour cent d'intérêt sur tous ces scrips émis par la Compagnie.

Directeurs.

F. POUCHY, P. MASPERO,
D. MONGAIN, M. FUIG,
L. F. GERMAIN, F. S. WILTZ,
S. S. REIF, JOS. ROY,
D. A. CHAPPUIS, CHS. LAFITTE.
J. J. FERNANDEZ

CHARLES CAZENAVE vs. B. DENTRAS et als.

CINQUIÈME COUR de District pour la Cité et Paroisse d'Orléans.—No. 1,837.—En vertu d'un writ de Seri Facias confié à B. Dentras et Jules Dentras à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, entre les heures de 10 heures A. M. et 2 heures P. M., à la porte de la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé à Est-Roulevary, ville et paroisse d'Orléans, en cet lot, dans l'îlot numéro vingt-sept, borne par les rues des Magnolias, Nuages et Compagnie-Française. Le dit terrain est désigné par le numéro cinq mille quarante-huit (5,048) de la ville, à la rue Carondelet, pour recevoir son fret

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. J. COMAUX,
mar-1ab Vieille Levée.
J. G. LANDRY,
Vieille Levée.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche

Le
FLUCKEY,
Harriet et N. Z. Dupuis, commis
Part de la Nlle Orléans tous les MERCREDIS matin, à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir, à 5 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
FLUCKEY,
Rue de la Levee, No. 1.

Toits. Toits.

TOITS ASBESTOS, tout feutre, enduit Asbesto ou en Asbestos, peinture préservatrice.
Réparations et constructions de maisons, de vaisseaux à vapeur. L'Asbestos est la seule composition qui résiste à l'action du climat. Il est imperméable au feu et s'assure au meilleur taux.
Agents pour les célèbres fourneaux français économiques
pour les cages (oiseaux, à oiseaux et ait
pour les fourneaux "Diane" à cuisine
ales "Isle de Beauty nepeau"Particulier Japan
V Terminer
ZABLE & DALTON,
ap 7a-6m 28 Nouvelle-Levée.

Banque d'Epargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts.

$1 ..... RUE DU CAMP $1

JOS. N. COPES, President.
W. VAN NORDEN, Vice-President
JOSHUA W. ALDEN, Trésorier.
J. J. FERNANDEZ
Directeurs
WM H THOMAS, DAVID WALLACE,
HENRY PETCHAUD, De W. M HOUSTON.

On paie six pour cent sur les sommes déposées. Coffres-forts à louer, et valeurs prises en garde. On se charge de collecter les intérêts sur valeurs et d'en faire les remises.

Les personnes qui habitent la campagne trouveront dans cette Compagnie un dépôt sûr pour toutes les valeurs qu'elles voudront y déposer, et la facilité de les rembourser.
1 mars—2 1tjm No 62, rue Union

Green & Elder vs. Marie Jeanne Brinkmann.

SEPTIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans.—No. 4,311.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, sept AVRIL 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé à Est-Roulevary, ville et paroisse d'Orléans, en cet lot, dans l'îlot numéro vingt-sept, borne par les rues des Magnolias, Nuages et Compagnie-Française. Le dit terrain est désigné par le numéro cinq mille quarante-huit (5,048) de la ville, à la rue Carondelet, pour recevoir son fret

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. J. COMAUX,
mar-1ab Vieille Levée.
J. G. LANDRY,
Vieille Levée.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche

Le
Jos F. Aucoin, capitaine, F. A
Harriet et N. Z. Dupuis, commis
Part de la Nlle Orléans tous les MERCREDIS matin, à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir, à 5 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
FLUCKEY,
Rue de la Levee, No. 1.

Médicaments.
NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous autorise aujourd'hui également. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et deux semaines n'ont pas couru sans que nous ayons le bonheur de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Boire dans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les partisans de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'imprudent qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de consommants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors ils sont riches, ils tombent malades, leursnez, mac est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en le condamnant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent: C'était un honnête homme, laborieux, riche; mais il n'est tué en buvant—

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A tout donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous disons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui répare vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'estomac est votre ennemi, et vous devez sur de nouveaux frais. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer inutilement par l'usage des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles,

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met en vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appetit, on éprouve une crampe d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, ou a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz, les enfants pleurent parce qu'ils souffrent de vents qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous verrez bientôt que la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, revellant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion, chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est dûe au zèle de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses auront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personne qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force result, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui sont tant sujettes à perdre leur fraîcheur, deviendront dans les reins et dans le bas ventre, seront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces constitutions spéciales des effets vraiment merveilleux.

Dans les campagnes où les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bois des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et son vent d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud.

C'est-à-dire des pays chauds,où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les fièvres pernicieuses, l'action d'un soleil brulant et l'influence morbide et délétère sont l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladies, n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter, car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, tous les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse de système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,
ET
MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,
nos agents,le vendent par charettes au commerce.

On la trouve dans toutes les grocories en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les colonnes renferment une déposite de nos bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
40 & 41, Spencer street,
CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1an

VINGT-UNIEME ETAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.

Nouvelle-Orléans, 25 mai 1870

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 20 avril 1870:

Primes d'incendie dans l'année..$760,627 76
" de mer 79,167 62
" de rivières 337,004 49

Montant des primes..... $1,001,299 67
Réassurance et primes remboursées..... 32,549 02

Montant net des primes..... $841,458 43
Pertes payées et estimées comme suit:

Incendie..... $68,666 66
Mer..... 17,149 78
Rivières..... 79,773 37
Du Manufacture de glace 2,250 00
Jugement sur billet hypothécaire..... 15,000 00
En caisse..... 262,790 00

Total de l'actif..... $1,866,164 64
En moins
Intérêts non reclamé et intérêt payable en juillet prochain sur tous les scrips émis de la Compagnie..... $103,380 56
Emission de scrips pour dividendes non réclamés et payables en juillet..... $204,556 00

307,936 56

$1,014,692 08

Le tableau ci dessus est une copie exacte de livre de la compagnie.

PAUL POURCHY, Président.
G. W. SCOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 2 JUIN 1870.

S. MAGNER, Notaire public.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue le 2 juin 1870, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de CINQUANTE pour cent sur les primes payées pendant l'année finissant le 31 mai 1870, pour lequel des certificats seront émis à partir du premier lundi prochain. Ce scrip sera payable à partir du second LUNDI de juillet prochain, à la caisse de la compagnie de vingt sur les primes payées pendant les années 1867 et 1868, et 25 pour cent d'intérêt sur tous ces scrips émis par la Compagnie.

Directeurs.

F. POUCHY, P. MASPERO,
D. MONGAIN, M. FUIG,
L. F. GERMAIN, F. S. WILTZ,
S. S. REIF, JOS. ROY,
D. A. CHAPPUIS, CHS. LAFITTE.
J. J. FERNANDEZ

CHARLES CAZENAVE vs. B. DENTRAS et als.

CINQUIÈME COUR de District pour la Cité et Paroisse d'Orléans.—No. 1,837.—En vertu d'un writ de Seri Facias confié à B. Dentras et Jules Dentras à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, entre les heures de 10 heures A. M. et 2 heures P. M., à la porte de la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains désignés par les numéros [illegible] situés, dans la Quatrième ville, dans l'îlot borné par les rues Bruxelles, Casacalvi, Hanseck et Prieur. Les dits terrains ont chacun trente pieds de front sur la rue Bruxelles, sur la rue Ne Un forme l'angle des deux rues Bruxelles et Casacalvi.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations quelconques.

Deux portion de terre sise dans la Troisième District de cette ville dans l'îlot borné d'un bout Bourgogne, de l'autre côté Dauphine, vis-à-vis Hanseck et Prieur. Les dits terrains ont chacun trente pieds de front sur la rue Bruxelles et sont situés à [illegible] pieds de la rue Casacalvi.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations quelconques.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
1 avril—3 avril 11

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer Pontchartrain.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Excursions de William Landeller et retour, à prix réduit—$5 00 coupon.

A partir du 1er mars 1871, les convois de ce chemin partiront comme suit:

DU LAC. DE LA VILLE.
8 h. ..... 8 h.
9 " ..... 9 "
10 " ..... 10 "
11 " ..... Midi.
1 " de l'après-midi. 1 heure de l'après-midi
3 " ..... 3 "
5 " ..... 5 "
7 " ..... 7 "

Le Dimanche, les convois partiront de la rue Girod et du Lac toutes les heures après 1 heure de l'après-midi.

Un char à cheval partira de l'ancien dépôt, tous les quarts d'heure, pendant 1/2 une heure après le dernier convoi à vapeur.

Les passagers qui désirent s'arrêter à Gentilly pour la chasse ou la pêche peuvent le faire en signifiant leur intention au conducteur.

Prix de passage jusqu'à Gentilly, 15 cents et aller et retour pour 25 cents.

4 avril GEO. PANDELY,
Surintendant-Général.

CHEMIN DE FER
— DE LA —
Nouvelle-Orléans, de Mobile et de Chattanooga.

Avis spécial aux Expéditeurs de Fret.

DES connaissements seront signés, à la Nouvelle-Orléans, pour tous les points. Les expéditeurs de marchandises par cette ligne ont l'avantage de marcher sous le contrôle d'une seule compagnie, depuis la Nlle-Orléans et Mobile et que les taux sont aussi bas que ceux d'aucune autre voie.

Les marchandises arriveront dans le quai ou dépôt de fret, au pied des rues Girod et Levee, sur le bord du fleuve, et seront chargées sans transbordement, avant 4 heures du soir, pour être expédiées par le train de 5 heures et rendues à destination à 5 heures et demie du même jour. Si les connaissements le sont pas précisément ainsi indiqués, les consignataires ne seront responsables de la livraison de ces marchandises dans les reins et dans le bas ventre, seront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces constitutions spéciales des effets vraiment merveilleux.

Dans les campagnes où les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bois des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et son vent d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud.

C'est-à-dire des pays chauds,où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les fièvres pernicieuses, l'action d'un soleil brulant et l'influence morbide et délétère sont l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladies, n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter, car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, tous les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse de système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,
ET
MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,
nos agents,le vendent par charettes au commerce.

On la trouve dans toutes les grocories en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les colonnes renferment une déposite de nos bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
40 & 41, Spencer street,
CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1an

VINGT-UNIEME ETAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.

Nouvelle-Orléans, 25 mai 1870

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 20 avril 1870:

Primes d'incendie dans l'année..$760,627 76
" de mer 79,167 62
" de rivières 337,004 49

Montant des primes..... $1,001,299 67
Réassurance et primes remboursées..... 32,549 02

Montant net des primes..... $841,458 43
Pertes payées et estimées comme suit:

Incendie..... $68,666 66
Mer..... 17,149 78
Rivières..... 79,773 37
Du Manufacture de glace 2